

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

POUR L'EXERCICE 1903

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1903 s'élève à	fr. 163,137,830 »
Les crédits alloués par le Budget de 1902 montent à	<u>160,327,494 »</u>
AUGMENTATION.	fr. 4,830,336 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1903	fr. 163,542,850 »
— 1902	<u>160,262,494 »</u>
AUGMENTATION.	fr. 3,280,356 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1903	fr. 1,615,000 »
— 1902	<u>65,000 »</u>
AUGMENTATION	fr. 1,550,000 »

Soit en plus. fr. 4,830,336 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 138,800 »
— alloué pour 1902	<u>138,100 »</u>
AUGMENTATION.	fr. 700 »

demandée en vue d'augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 6. — *Honoraires des avocats du Département.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	54,000	»
— alloué pour 1902		44,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,000	»

justifiée par l'accroissement du nombre des affaires litigieuses, résultant de la reprise de lignes concédées et du développement du trafic.

CHAPITRE II.

CHEMINS DE FER.

1^{re} SECTION. — Services communs.ART. 7. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	593,640	»
— alloué pour 1902		600,600	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,960	»

résultant de modifications dans la composition du personnel.

ART. 8. — *Salaires des auxiliaires, des agréés et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	154,217	»
— alloué pour 1902		148,752	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,465	»

nécessité par des changements dans la composition du personnel.

On a ajouté au libellé les mots « des auxiliaires », parce que les traitements de ces agents sont prélevés sur le crédit de l'article 8.

ART. 9. — *Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	883,945	»
— alloué pour 1902		887,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	4,555	»

résultant d'un transfert à l'article 26.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Subside à la Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	82,000	»
— alloué pour 1902		88,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	6,000	»

La subvention de l'État étant égale au montant des cotisations des affiliés, la dépense décroît parallèlement à la diminution progressive du nombre des participants.

ART. 11 (ancien). — *Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration.*

Ce crédit est reporté au chapitre IX, article 56.

SECTION 2. — Voies et travaux.

ART. 13 (14 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	2,504,450	»
— alloué pour 1902		2,499,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,250	»

nécessitée par des modifications de cadre reconnues indispensables.

ART. 14 (15 ancien). — *Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	7,588,227	»
— alloué pour 1902		7,552,255	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	35,972	»

résultant d'extensions et de modifications de cadre nécessitées par les besoins du service.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15 (16 ancien). — *Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie.* (Est autorisée sur l'article 15 l'imputation du prix des fournitures de rails à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 28 décembre 1898.)

Crédit demandé pour 1903	fr. 6,300,000 »
— alloué pour 1902	6,560,769 »
	<hr/>
DIMINUTION.	fr. 60,769 »

Les charges de l'article 15 se trouveront augmentées en 1903 d'une dépense de fr. 49,000 » imputée dans le passé sur l'article 16.

Par contre, la situation des approvisionnements permet de réduire à concurrence de . . . 79,769 » les prévisions de dépenses pour 1903.

	<hr/>
DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr. 60,769 »

ART. 16 (17 ancien). — *Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway.* (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au Budget extraordinaire.)

Crédit demandé pour 1903.	fr. 11,543,823 »
— alloué pour 1902.	11,547,546 »
	<hr/>
DIMINUTION.	fr. 3,721 »

L'article 16 devra supporter en 1903 une charge nouvelle de fr. 45,279 » résultant de renforts de personnel reconnus indispensables.

Par contre, cet article sera dégrevé d'une dépense de 19,000 » transférée à l'article 15.

	<hr/>
DIFFÉRENCE ÉGALE.	fr. 3,721 »

SECTION 5. — Traction et matériel.

ART. 17 (18 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903.	fr. 2,430,079 »
— alloué pour 1902	2,423,929 »
	<hr/>
AUGMENTATION.	fr. 6,150 »

résultant de modifications de cadre reconnues nécessaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18 (19 ancien) — *Salaires des agrées et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	22,562,940 »
— alloué pour 1902		21,805,711 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	557,229 »

nécessité par les causes suivantes :

a) Renforcement du personnel des machinistes, des chauffeurs et des serre-freins par suite de la création de trains nouveaux nécessités par le développement du trafic;

b) Augmentation du nombre des agents chargés de la visite et de l'entretien courant du matériel de traction et de transport, dont l'effectif s'est accru.

c) Amélioration de la position des ouvriers passés au service de l'État par suite de la reprise de lignes concédées.

ART. 19 (20 ancien). — *Primes d'économie et de régularité.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,162,478 »
— alloué pour 1902.		1,056,733 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	105,745 »

résultant de l'accroissement du nombre des trains et d'une réforme du système des primes de régularité dans le but d'intéresser plus efficacement le personnel à la bonne marche des trains.

ART. 20 (21 ancien). — *Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	17,275,000 »
— alloué pour 1902.		16,360,000 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	915,000 »

résultant d'une hausse des prix et d'un accroissement de consommation par suite de la création de nouveaux trains nécessités par le développement du trafic.

ART. 21 (22 ancien). — *Entretien, réparation et renouvellement du matériel.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	23,363,760 »
— alloué pour 1902.		23,338,770 »
		<hr/>
AUGMENTATION.	fr.	27,990 »

Des renforts de personnel nécessités par l'augmentation de l'effectif du matériel justifient l'augmentation proposée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

SECTION 4. — Transports.

ART. 22 (23 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	15,033,670	»
— alloué pour 1902.		14,949,813	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	83,855	»

due aux causes suivantes :

- a) Accroissement du personnel des chefs-gardes et des gardes et mise en marche de trains nouveaux;
- b) Mise en exploitation des nouveaux quais d'Anvers (Sud), de la nouvelle gare d'Anvers (Kiel), etc.;
- c) Renforts de personnel dans certaines stations.

ART. 23 (24 ancien). — *Salaires des agréés, des gardes temporaires et des ouvriers. — Camionnage et manœuvres par chevaux.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	12,448,235	»
— alloué pour 1902.		12,117,561	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	330,674	»

due aux causes suivantes :

- a) Mise en exploitation des nouveaux quais d'Anvers (Sud), de la nouvelle gare d'Anvers (Kiel), etc.;
- b) Renforts de personnel nécessités par le développement du trafic;
- c) Augmentation de charges pour le camionnage.

ART. 24 (25 ancien). — *Primes de régularité.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	645,779	»
— alloué pour 1902		590,333	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	55,446	»

due à l'accroissement du nombre des trains et à l'institution d'une prime nouvelle destinée à encourager la bonne et prompt utilisation du matériel pendant la période de recrudescence des transports.

Le libellé de l'article a été modifié de manière à s'appliquer aux deux espèces de primes qu'il a désormais pour objet.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 26 (27 ancien). — *Publicité commerciale.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	261,567	»
— alloué pour 1902		260,012	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	1,555	»

résultant d'un transfert de l'article 9.

ART. 27 (28 ancien). — *Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	1,800,000	»
— alloué pour 1902.		1,176,113	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	623,887	»

Depuis plusieurs années, des crédits supplémentaires importants ont dû être votés pour parfaire l'allocation portée au Budget. Il convient de mettre celle-ci mieux en rapport avec les prévisions normales.

SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.

ART. 29 (30 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	2,272,362	»
— alloué pour 1902.		2,269,202	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,160	»

L'application des dispositions réglementaires en matière d'avancement à un certain nombre de fonctionnaires et employés entraîne une dépense supplémentaire de fr. 5,800 »

Une partie des charges supportée précédemment par le présent article étant transférée à l'article suivant, ci 2,640 »

le crédit de l'article 29 ne doit être augmenté que de . . . fr. 3,160 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 30 (31 ancien). — *Salaires des auxiliaires et des ouvriers.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	471,801	»
— alloué pour 1902.		169,161	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,640	»

résultant d'un transfert de l'article 29.

CHAPITRE III.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

SECTION 1^{re}. — Services communs.

ART. 31 (32 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	149,740	»
— alloué pour 1902		143,840	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	5,900	»

occasionnée par des extensions et modifications de cadres reconnues indispensables, ainsi que par l'application des dispositions réglementaires en matière d'avancement.

ART. 32 (33 ancien). — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	198,029	»
— alloué pour 1902		188,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	9,479	»

justifiée par la nécessité de recruter quelques ouvriers à raison de l'extension des services.

SECTION 2. — Postes.

ART. 34 (35 nouveau). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	5,984,670	»
— alloué pour 1902.		5,872,345	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	112,325	»

résultant de la création de bureaux et d'agences des postes, ainsi que des renforts de personnel nécessités par l'accroissement du trafic.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 55 (56 ancien). — *Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	6,709,874	»
— alloué pour 1902		6,460,620	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	249,254	»

destinée à faire face aux dépenses nécessitées par la création d'emplois de facteur local et de facteur rural, par des transformations d'emplois et des améliorations de position.

ART. 56 (57 ancien). — *Transport des dépêches.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	560,000	»
— alloué pour 1902		551,655	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	8,365	»

résultant de la création de services de malles-poste destinés à desservir de nouveaux bureaux.

ART. 59 (40 ancien). — *Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service.*

Crédit demandé pour 1905.	fr.	1,277,180	»
— alloué pour 1902.		1,248,180	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	29,000	»

nécessaire pour faire face aux dépenses de mobilier, de matériel, de loyers de locaux, etc, résultant de l'extension normale du service.

SECTION 5. — Télégraphes et téléphones.

ART. 41 (42 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903.	fr.	4,767,328	»
— alloué pour 1902.		4,653,935	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	113,390	»

justifiée par les extensions et les modifications de cadres que comporte le développement du trafic, par l'application des dispositions réglementaires en matière d'avancement, etc.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 42 (43 ancien). — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 1,565,003 »
— alloué pour 1902	1,559,063 »
AUGMENTATION.	fr. 5,940 »

résultant des renforts de personnel nécessités par le développement du service.

ART. 43 (44 ancien). — *Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses. (Y compris une charge temporaire de 22,000 francs)*

Crédit demandé pour 1903	fr. 857,300 »
— alloué pour 1902	835,300 »
AUGMENTATION.	fr. 22,000 »

La charge temporaire de 22,000 francs prévue à cet article se rapporte aux travaux de remise en état de l'immeuble occupé précédemment par le bureau central des téléphones de Bruxelles.

CHAPITRE IV.

MARINE.

ART. 47 (48 ancien). — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 1,482,411 »
— alloué pour 1902	1,469,911 »
AUGMENTATION.	fr. 12,500 »

nécessaire pour l'application des dispositions réglementaires en matière d'avancement.

CHAPITRE VIII

SECOURS.

ART 55 (56 ancien). — *Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse.*

Crédit demandé pour 1903	fr. 81,500 »
— alloué pour 1902	71,500 »
AUGMENTATION.	fr. 10,000 »

nécessité par l'accroissement du nombre de personnes à secourir.

NOTE PRÉLIMINAIRE

CHAPITRE IX.

CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS DES OUVRIERS.

ART. 56 (11 ancien). — *Subside.*

Crédit demandé pour 1903	fr.	799,210	»
— alloué pour 1902		790,720	»
AUGMENTATION.	fr.	8,490	»

Le subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers, inscrit précédemment au chapitre II (Chemins de fer), constitue une charge incombant aux différentes administrations du Département. Il est donc plus rationnel d'en faire l'objet d'un chapitre spécial, en indiquant, aux développements, la quotité pour laquelle chacun des services intervient dans cette subvention. Cette modification satisfait au vœu exprimé par la Section centrale qui a examiné le projet de Budget du Département des Chemins de fer pour 1902.

L'augmentation proposée est en corrélation avec l'accroissement de l'effectif du personnel.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

ART. 58. — *Marine. Construction d'un paquebot pour la ligne Ostende-Douvres, d'un remorqueur, d'un bateau-pilote, etc.*

Crédit demandé : 1,615,000 francs.

Il y a lieu de remplacer : 1° le plus ancien des paquebots de la ligne Ostende-Douvres, lequel est en service depuis près de seize ans.

La moitié de la dépense sera payable en 1903, ci . . . fr. 1,100,000 »

2° Un remorqueur et un bateau-pilote coulés ensuite de collisions.

La dépense s'élèvera à 290,000 francs, mais on prévoit que les sommes à payer en 1903 ne s'élèveront qu'à . . . fr. 230,000 »

En troisième lieu, le moment est venu de renouveler les chaudières du paquebot *Marie-Henriette* et des générateurs de l'avis *Ville d'Anvers* fr. 285,000 »

TOTAL . . . fr. 1,615,000 »

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

KONING DER BELGEN,

A tous présents et à venir, Salut.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

Op voorstel van Onzen Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien en van Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden .

ARTICLE UNIQUE.

EENIG ARTIKEL.

Le Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour l'exercice 1903 est fixé :

De Begrooting van het Ministerie van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien voor het dienstjaar 1903 is vastgesteld :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de cent soixante-trois millions cinq cent quarante-deux mille huit cent cinquante francs . . . fr. 163,542,850 »

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van honderd drie en zestig miljoen vijf-honderd twee en veertig duizend acht honderd vijftig frank . . . fr. 163,542,850 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million six cent quinze mille francs. . . 1,615,000 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van een miljoen zes honderd vijftien duizend frank. . . 1,615,000 »

Soit ensemble à la somme de cent soixante cinq millions cent cinquante-sept mille huit cent cinquante francs. fr. 165,157,850 » conformément au tableau ci-annexé.

Tezamen, op desom van honderd vijf en zestig miljoen honderd zeven en vijftig duizend acht honderd vijftig frank . . . fr. 165,157,850 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Donné à Bagnères-de-Luchon, le 15 octobre 1902.

Gegeven te Bagnères-de-Luchon, den 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

VAN 'S KONINGS WEGE :

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

De Minister van Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien,

J. LIEBAERT.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES
ET TÉLÉGRAPHES POUR L'EXERCICE 1903.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	135,800 »	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'Administration centrale	4,500 »	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service.	27,150 »	302,450 »
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, travaux d'entretien et d'aménagement à l'hôtel ministériel; menues dépenses	60,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département	54,000 »	
CHAPITRE II.			
CHEMINS DE FER.			
SECTION I ^{er} . — Services communs			
7	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	595,640 »	
8	Salaires des auxiliaires, des agréés et des ouvriers.	154,217 »	
9	Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc.	885,945 »	
10	Subside à la Caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central belge	82,000 »	
11	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt, et, en cas de décès, à leurs familles	150,000 »	
12	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales; Congrès des chemins de fer	14,000 »	

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, POSTERIJEN
EN TELEGRAFEN VOOR HET DIENSTJAAR 1903**

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VÓORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
HOOFDBEHEER.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
2	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	135,800 .	
3	Reis- en verblijfkosten van den Minister, de ambtenaren en beambten van het Hoofd- beheer	4,500 .	
4	Jaarwedde en werkloon van de deurwaarders, boden, huisbewaarders en dienstlieden.	27,150 .	302,450 .
5	Materieel, kantoorbehoefden, drukwerk, aankoop en herstelling van meubelen, verwar- ming, verlichting, werken van onderhoud en inrichting van het hotel des Ministers; kleine uitgaven	60,000 .	
6	Honoraria van de advocaten van het Departement	54,000 .	
HOOFDSTUK II.			
SPOORWEGEN.			
AFDEELING I. — Gemeenschappelijke diensten.			
7	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	595,640 .	
8	Werkloon van de hulpbeambten, aangestelden en werklieden	154,217 .	
9	Drukwerk, tarieven, plaatsbewijzen voor reizigers, kantoorbehoefden enz.	885,945 .	
10	Toelage aan de Verzekerings- en Pensioenkas voor van den Grand Central belge over- genomen ambtenaren en beambten	82,000 .	
11	Buitengewone hulp aan de werklieden, die, ten gevolge van familie-ongelukken of van andere omstandigheden, in een behoeftigen toestand verkeeren, en, bij overlijden, aan hunne familie	150,000 .	
12	Vergaderingen der Belgische spoorwegambtenaren en kosten van de internationale ver- gaderingen; spoorwegcongres	14,000 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE.)

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
SECTION 2. — Voies et travaux.			
15	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,504,450	•
14	Salaires des agréés et des agents de surveillance et de police de la route	7,588,227	•
15	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie. (Est autorisée sur l'article 16 l'imputation du prix des fournitures de rails à effectuer pendant l'année en vertu des marchés adjugés le 28 décembre 1898)	6,500,000	•
16	Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'entretien, d'amélioration, de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway. (Y compris 1,000,000 de francs pouvant être affectés à des dépenses de reconstruction prévues au Budget extraordinaire)	11,545,825	•
SECTION 3. — Traction et matériel.			
17	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,430,079	•
18	Salaires des agréés et des ouvriers.	22,362,940	152,706,515 •
10	Primes d'économie et de régularité.	1,102,478	•
20	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	17,275,000	•
21	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	25,363,760	•
SECTION 4. — Transports.			
22	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	15,033,670	•
23	Salaires des agréés, des gardes temporaires et des ouvriers. Camionnage et manœuvres par chevaux	12,448,235	•
24	Primes de régularité	645,779	•
25	Frais d'exploitation.	3,745,540	•
26	Publicité commerciale.	261,567	•
27	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer ainsi qu'aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres	1,800,000	•
28	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons	5,000	•

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
Afdeeling 2. — Wegen en werken.			
15	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,504,450 °	
14	Werkloon van de aangestelden en van de bedienden voor het toezicht en de politie op de baan	7,588,227 °	
15	Dwarsliggers, spoorstaven en toebehooren, vast baanmaterieel. (Is toegelaten het aanrekenen op artikel 16 van den prijs van de in het jaar te leveren spoorstaven, krachtens de op 28 December 1898 toegewezen koopen.)	6,500,000 °	
16	Werktuigen, gereedschap en verschillende voorwerpen; huur van lokalen; werken van onderhoud, verbetering en vernieuwing van de sporen, gebouwen, kunstwerk en aanhoorigheden van den spoorweg. (Met inbegrip van 1 millioen frank, kunnenreie bestemd worden tot uitgaven van herbouwing voorzien in de buitengewone Begrooting.)	11,545,825 °	
Afdeeling 3. — Trekdienst en materieel.			
17	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,450,070 °	
18	Werkloon van de aangestelden en werklieden	22,582,040 °	152,706,515
19	Bezuinigings- en regelmatigheidspremiën	1,102,478 °	
20	Brandstof en andere verbruiksvoorwerpen voor den trekdienst der treinen	17,275,000 °	
21	Onderhoud, herstelling en vernieuwing van het materieel	23,565,760 °	
Afdeeling 4. — Vervoer.			
22	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	15,033,670 °	
23	Werkloon van de aangestelden, tijdelijke wachters en werklieden, Besteldienst en rangeerdienst met paarden	12,448,235 °	
24	Regelmatigheidspremiën	645,779 °	
25	Exploitatiekosten	5,745,540 °	
26	Adverteerkosten	261,567 °	
27	Verlies en schade; vergoedingen wegens ongevallen overkomen op den spoorweg, alsmede aan reizigers, reisgoed of colli aan boord van de pakketbussen Oostende-Dover.	1,800,000 °	
2	Premiën voor de bedienden die valsche aangiften wegens zendingen bij wagenladingen vaststellen	5,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
SECTION 5. — Perception des recettes et contrôles.			
29	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,272,562 »	
30	Salaires des auxiliaires et des ouvriers	171,801 »	
CHAPITRE III.			
POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.			
SECTION 1^{re}. — Services communs.			
31	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	149,740 »	
32	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	198,020 »	
33	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	350,000 »	
SECTION 2. — Postes.			
34	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	5,984,670 »	
35	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	6,760,874 »	
36	Transport des dépêches	360,000 »	
37	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garanti, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (Crédit non limitatif.)	120,000 »	22,404,071
38	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (Crédit non limitatif.)	10,000 »	
39	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie; indemnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service	1,277,180 »	
40	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne	3,250 »	

BEGROTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
AFDEELING 3. — Helling der ontvangsten. — Toezichtdiensten.			
29	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	2,272,562	»
30	Werkloon van de hulpbeambten en werklieden	171,801	»
HOOFDSTUK III.			
POSTERIJEN, TELEGRAAF EN TELEPHOON.			
AFDEELING 1. — Gemeenschappelijke diensten.			
51	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	149,740	»
52	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand	198,029	»
53	Materieel, werktuigen, gereedschap, voorraad papier, inkt, enz., voor het maken van de zegels, enz.	350,000	»
AFDEELING 2. — Posterijen.			
54	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	5,984,670	»
55	Jaarwedde van en vergoeding voor de brievenbestellers en andere lagere bedienden	6,709,874	»
36	Vervoer van de postpakketten	560,000	»
57	Vergoedingen te betalen aan de vergunninghouders of ondernemers van de geregelde transatlantische stoomvaartdiensten, krachtens bijzondere verdragen of overeenkomsten, als toelage, gewaarborgde minste opbrengst, premien voor geregelde vaart, uitkeering van loodsgelden buiten België betaald. (<i>Onbepaald krediet</i>)	120,000	22,404,071
58	Vergoedingen en uitkeeringen wegens aan de post toevertrouwde beleggingen, zendingen en invorderingen (<i>Onbepaald krediet</i>)	10,000	
59	Materieel, kantoorbehoefden, huur- en bureelkosten; vergoedingen des voorkomend te verleenen aan weduwen, kinderen of families van in dienst verongelukte bedienden.	1,277,180	»
40	Aandeel van het Beheer in de kosten van het Internationaal Bureau te Bern	3,250	»

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
SECTION 3. — Télégraphes et téléphones.			
41	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	4,767,325	»
49	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	1,365,005	»
45	Entretien des lignes et des bureaux, fournitures diverses. (Y compris une charge temporaire de 22,000 franc.)	857,500	»
44	Indemnités résultant de l'exploitation des services télégraphique et téléphonique (accidents aux personnes, dommages causés aux propriétés, vols de matériel, etc.)	9,000	»
45	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne	2,500	»
46	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges	60,000	»
(Les crédits portés aux articles 45 et 46 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles, suivant les besoins du service.)			
CHAPITRE IV.			
MARINE.			
47	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,482,411	»
48	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	320,452	»
49	Remises. (Crédit non limitatif.)	2,522,000	6,932,974
50	Subsides.	99,755	»
51	Traction et matériel	2,508,376	»
CHAPITRE V.			
COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.			
52	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000	5,000
CHAPITRE VI.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
53	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité	153,000	153,000

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
AFDEELING 5. — Telegraaf en telefoon.			
41	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	4,767,325 .	
42	Werkloon van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand	1,565,005 .	
45	Onderhoud van de lijnen en kantoren; verscheidene benoemdheden. (Met inbegrip van eenen tijdelijken last van 22,000 frank.)	857,500 .	
44	Vergoedingen voortvloeiende uit de exploitatie van telegraaf- en telefoondiensten (ongevallen aan personen, schade aan eigendommen, diefstal van materieel, enz.)	0,000 .	
45	Aandeel in de kosten van het Internationaal Bureau te Bern	2,500 .	
46	Aandeel van België in de kosten van onderhoud en vernieuwing van de Engelsch-Belgische onderzeesche telegraafkabels	60,000 .	
(De kredieten, opgenomen in artikelen 45 en 46, kunnen, volgens de behoeften van den dienst, vereenigd worden en van het eene artikel naar het andere overgebracht.)			
HOOFDSTUK IV.			
ZEEWEZEN.			
47	Jaarwedde van en vergoeding voor de ambtenaren en beambten	1,482,411 .	
48	Jaarwedde, werkloon, vergoeding, reiskosten, enz., van de benoemde bedienden of van de bedienden, betaald per stuk, per dag of per maand; vergoedingen aan onbezoldigde bedienden	520,452 .	
49	Uitkeeringen. (Onbepaald krediet.)	2,522,000 .	6,052,974 .
50	Toelagen	90,735 .	
51	Trekdienst en materieel	2,508,376 .	
HOOFDSTUK V.			
GEMEENSCHAPPELIJK COMITEIT VAN WETGEVING.			
52	Zitpenningen der leden en bijkosten	5,000 .	5,000 .
HOOFDSTUK VI.			
WACHTGELDEN.			
53	Jaarwedde van de ambtenaren en beambten die bij algemeenen maatregel of voor een onbepaalden tijd op wachtgeld zijn gesteld	153,000 .	153,000 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VII.			
PENSIONS.			
54	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre. (<i>Credit non limitatif.</i>)	50,000 »	50,000 »
CHAPITRE VIII.			
SECOURS.			
55	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles qui se trouvent dans une situation malheureuse	81,500 »	81 500 »
CHAPITRE IX.			
CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS DES OUVRIERS.			
56	Subside	799,210 »	799,210 »
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
57	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées à l'article précédent (Les crédits portés aux articles 2, 7, 13, 17, 22, 29, 31, 34, 41 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	18,150 »	18,150 »
TOTAL . . . fr.			165,542,850 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
58	Marine — Construction d'un paquebot pour la ligne Ostende-Douvres, d'un remorqueur, d'un bateau-pilote, etc.	1,615,000 »	1,615,000 »
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES. fr			165,157,850 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 15 octobre 1902.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,*

J. LIEBAERT.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER

BEGROOTING VAN HET MIN. VAN SPOORWEGEN, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VII.			
PENSIONEN.			
54	Pensioenen : uitbetaling van termijnen vervallen vóór de inschrijving in het Grootboek. (Onbepaald krediet)	50,000 •	50,000 •
HOOFDSTUK VIII.			
HULPGELDEN.			
55	Hulpgelden aan de oud-beambten, op werkloonstaten betaalde oud-werklieden, aan hunne weduwen, kinderen of familiën, die in een ongelukkigen toestand verkeeren	81,500 •	81,500 •
HOOFDSTUK IX.			
PENSIOEN- EN HULPKAS DER WERKLIEDEN.			
56	Toelage	799,210 »	799,210 •
HOOFDSTUK X.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
57	Onvoorziene uitgaven, niet opgenomen in de Begrooting. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder vorig artikel vermelde personen (De kredieten, opgenomen in artikelen 2, 7, 15, 17, 22, 29, 31, 34, 41 en 47 kunnen, volgens de behoeften van den dienst, vereenigd worden en van een dier artikelen naar de andere overgebracht.)	18,150 »	18,150 •
TOTAAL fr.			163,542,850 •
TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XI.			
58	Zeewezen — Bouwen van eene pakketboot voor de lijn Oostende-Dover, van eene sleepboot, van eene loodsboot, enz.	1,615,000 •	1,615,000 •
TOTAAL VAN DE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN SPOORWEGEN, POSTERIJEN EN TELEGRAFEN fr.			165,157,850 •

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 15^{en} October 1902.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Spoorwegen, Posterijen
en Telegrafen,*

J. LIEBAERT.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

(24)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES

pour l'exercice 1903.

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre	fr.
2	»	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	
3	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés	
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet. secrétariat général	
		<i>Matériel, etc.</i>	
5	a.	Fournitures de bureau, impressions, achats de livres, reliures, etc.	fr. 12,600 »
	b.	Chauffage, éclairage et distribution d'eau.	16,650 »
	c.	Travaux d'entretien et d'aménagement à l'Hôtel ministériel, achat et entretien des meubles; menues dépenses	30,750 »
6	»	Honoraires des avocats du Département	
TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.			fr.
CHAPITRE II.			
CHEMINS DE FER.			
PREMIÈRE SECTION.			
SERVICES COMMUNS.			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
7	a.	Haute surveillance. Service général.	499,400 »
	b.	Approvisionnements d'imprimés, papiers, etc. Masse d'habillement. Fabrication des billets de voyageurs	67,250 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, récompenses pour actes de vigilance, de courage, de probité, etc. (agents d'autres administrations et personnes étrangères au service de l'État), etc.	28,900 »
<i>Salaires des auxiliaires, des agréés et des ouvriers :</i>			
8	a.	Auxiliaires, agréés, huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service de l'Administration centrale, de l'autographie et du factage	79,805 »
	b.	Réception, emmagasinage et distribution des approvisionnements de la masse d'habillement, des imprimés, papiers et fournitures de bureau	30,454 »
	c.	Fabrication de coupons Edmond'son	24,176 »
	d.	Atelier de reproduction des plans	10,782 »
<i>Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, fournitures de bureau, etc. :</i>			
9	a.	Imprimés et autographies	335,000 »
	b.	Mobilier et fournitures de bureau, timbres à date, composteurs, coupons de voyageurs, etc.	310,245 »
	c.	Instructions et publications diverses (guides, tarifs, cahiers des charges, comptes rendus, etc.), bibliothèque	100,700 »
10	»	Subside à la caisse d'assurance et de retraite des fonctionnaires et employés repris du Grand Central Belge	
»	»	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration. (Voir chapitre IX, art. 56.)	
11	»	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt et, en cas de décès, à leurs familles, pour les aider à payer les frais de dernière maladie et de funérailles	
<i>Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales. — Congrès des chemins de fer :</i>			
12	a.	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	9,000 »
	b.	Subside à la Commission internationale du Congrès des chemins de fer	5,000 »
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS Demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	17,500 »	
135,800 »	135,100 »	700 »	»	118,600 »	117,909 61	
4,500 »	4,500 »	»	»	4,500 »	1,437 25	
27,130 »	27,130 »	»	»	27,130 »	27,122 80	
60,000 »	60,000 »	»	»	60,000 »	60,000 »	
54,000 »	44,000 »	10,000 »	»	44,000 »	43,795 »	
502,450 »	291,750 »	10,700 »	»	272,250 »	267,764 66	
AUGMENTATION. . . fr.		10,700 »				
598,640 »	600,600 »	»	4,960 »	606,674 »	638,296 55	
154,217 »	148,752 »	5,465 »	»	154,664 »	148,909 »	
885,945 »	887,500 »	»	1,555 »	887,500 »	877,788 79	
82,000 »	88,000 »	»	6,000 »	88,000 »	88,000 »	
»	790,720 »	»	790,720 »	208,465 »	212,000 »	
150,000 »	150,000 »	»	»	150,000 »	149,910 35	
14,000 »	14,000 »	»	»	14,127 50	10,607 87	
1,881,802 »	2,079,572 »	5,465 »	803,235 »	2,109,430 50	2,125,512 54	
DIMINUTION. . . fr.		707,770 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
13	a.	Direction centrale du service fr. 324,648 »
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances; construction des chemins de fer; surveillance des chemins de fer concédés; service des chemins de fer vicinaux 1,001,327 »
	c.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire 218,475 »
14		Salaires des agréés et des agents de surveillance et de la police de la route (agréés, surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
15	a.	Fournitures de billes et bois spéciaux 3,696,434 »
	b.	— de rails et accessoires 1,421,458 »
	c.	Fourniture et réparation de plaques tournantes, d'excentriques, de croisements, de traversées de voie, de ponts à peser les wagons et les locomotives 1,182,108 »
<i>Outils, ustensiles et objets divers; loyers de locaux; travaux d'amélioration, d'entretien et de renouvellement des voies, bâtiments, ouvrages d'art et dépendances du railway :</i>		
16	a.	Salaires des agréés et des ouvriers pour l'entretien de la route, la réception, le renouvellement des billes, la manutention et le renouvellement des rails et accessoires, du ballast, etc. (agréés, chefs poseurs, poseurs, terrassiers, maçons, charpentiers, forgerons, ajusteurs, couvreurs, paveurs, etc.) 6,351,546 »
	b.	Fourniture et main-d'œuvre pour réparation, entretien et renouvellement des ouvrages d'art, bâtiments et dépendances; travaux d'amélioration peu importants; prestations pour charriages de toute nature, fourniture et réparation d'objets divers de matériel de la route, tels que colonnes hydrauliques, barrières, signaux, etc. 3,732,279 »
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, d'objets de matériel, de mobilier, etc. 200,000 »
	d.	Loyers et contributions de locaux pour bureaux et pour logements de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État 260,000 »
	e.	Reconstruction de bâtiments, ouvrages d'art ou autres installations, démolition de voies, ponts à peser, plates-formes, pavages, rampes, etc. (dépenses exceptionnelles) 1,000,000 »
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,504,450	2,499,200	5,250	*	2,450,022	2,356,457 75	
7,588,227	7,552,255	35,972	*	7,556,681	7,484,191 27	
6,300,000	6,360,769	*	60,769	6,951,911	6,864,906 91	
11,545,825	11,547,546	*	5,721	11,237,351	11,232,085 05	
27,936,502	27,950,770	41,222	64,490	28,105,065	27,937,020 96	
	DIMINUTION. . fr.	23,208 *				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
17	a.	Direction centrale du service fr. 592,815 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements 1,203,316 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général. 539,770 »
	d.	Réception du matériel et des approvisionnements. — Dépôts 161,050 »
	e.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire 135,148 »
<i>Salaires des agréés et des ouvriers :</i>		
18	a.	Traction et freinage des convois (machinistes, chauffeurs et serre-freins) 11,947,054 »
	b.	Visite et entretien courant du matériel de traction et de transport 4,257,754 »
	c.	Réception et emmagasinage des approvisionnements et du matériel 94,681 »
	d.	Agents en service général agréés (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) 6,063,471 »
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
19	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible et du gaz d'éclairage 546,846 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois 560,495 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage 40,157 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs et les surveillants des voitures 15,000 »
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
20	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. 16,197,000 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation 1,078,000 »
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
21	a.	Matériaux pour entretien, réparation et amélioration des locomotives, tenders, voitures, wagons, bâches, matériel fixe, mobilier, etc. Renouvellement des bâches, matériel fixe, mobilier, etc. 12,431,900 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, wagons, matériel fixe, mobilier, etc., renouvellement des bâches, matériel fixe, mobilier, etc. 7,180,270 »
	c.	Agents en service général (agréés, contremaitres, veilleurs, pompeurs, brigadiers, magasiniers, portiers, manœuvres, etc.) 1,251,590 »
	d.	Renouvellement des locomotives, tenders, voitures, fourgons et wagons 2,500,000 »
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
2,450,070	2,423,920	6,150	»	2,409,678	2,552,328 58	
22,562,940	21,805,711	557,229	»	21,850,013	21,196,656 68	
1,162,478	1,056,755	105,745	»	1,079,178	1,050,755 95	
17,275,000	16,560,000	915,000	»	23,015,841	25,471,845 09	
25,563,760	25,335,770	27,990	»	23,655,907	23,552,018 73	
66,504,257	64,982,143	1,612,114	»	72,008,617	73,623,583 73	
AUGMENTATION. . fr.		1,612,114				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés</i>		
22	a.	Direction centrale du service des transports et du service commercial; surveillance des chemins de fer concédés et des chemins de fer vicinaux. fr. 1,151,078 »
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des wagons; convoyage des voyageurs et des marchandises. 6,652,466 »
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. 6,595,731 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc. 656,305 »
<i>Salaires des agréés, des gardes temporaires et des ouvriers; camionnage et manœuvres par chevaux :</i>		
23	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. 7,079,454 »
	b.	Formation des convois; convoyage des voyageurs et des marchandises; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, veilleurs, etc. 3,478,801 »
	c.	Camionnage et manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords. 1,890,000 »
<i>Primes de régularité :</i>		
24	a.	Pour encourager la marche régulière des convois 601,879 »
	b.	Pour encourager la bonne et prompt utilisation du matériel pendant la période de recrudescence des transports 43,900 »
<i>Frais d'exploitation :</i>		
25	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. 2,478,500 »
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. 1,267,040 »
26	»	Publicité commerciale »
<i>Pertes et avaries; Indemnités du chef d'accidents survenus :</i>		
27	a.	Sur le chemin de fer 1,790,000 »
	b.	Aux passagers, bagages ou colis transportés à bord des paquebots d'Ostende-Douvres 10,000 »
28	»	Primes allouées aux agents qui constatent de fausses déclarations relatives à des expéditions par charge complète de wagons »
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
13,053,070	14,949,815	85,855	•	14,875,885	14,045,938 12	
12,448,235	12,117,561	530,674	•	11,957,471	11,509,711 45	
645,770	590,533	55,446	•	603,736	569,920 59	
5,745,540	5,745,540	•	•	5,788,000	5,924,981 57	
261,567	260,012	1,555	•	261,198 70	251.678 48	
1,800,000	1,176,115	623,887	•	4,191,515	4,070,923 79	
5,000	5,000	•	•	5,000	5,000 •	
53,959,701	52,844,374	1,095,417	•	55,662,805 70	54,430,155 80	
AUGMENTATION. . . fr.		1,095,417				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA les dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CINQUIÈME SECTION.			
PERCEPTION DES RECETTES ET CONTRÔLES.			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité des recettes et des matières. — Décomptes avec les compagnies, etc. fr.	826,700 »
29	b.	Distribution des coupons et perception des recettes dans les bureaux où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. — Surveillance et contrôle des gestions comptables des stations et des dépôts d'approvisionnements. — Récolement des inventaires du matériel, mobilier, magasins et dépôts.	1,367,417 »
	c.	Dépôt du timbre	24,185 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc.	54,060 »
<i>Salaires des auxiliaires et des ouvriers :</i>			
30	a.	Auxiliaires, huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service	151,355 »
	b.	Délivrance aux stations, des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre.	20,446 »
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION.		 fr.
SIXIÈME SECTION.			
CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.			
	*	Traitement et indemnités d'un ingénieur des ponts et chaussées dont les services sont transitoirement utilisés par l'Administration des Chemins de fer (pour mémoire)	
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION.		 fr.
Récapitulation du chapitre II.			
	1 ^{re}	SECTION. — Services communs	
	2 ^e	— — Voies et travaux	
	3 ^e	— — Traction et matériel	
	4 ^e	— — Transports	
	5 ^e	— — Perception des recettes et contrôles	
	6 ^e	— — Chemins de fer en construction (pour mémoire).	
TOTAL DU CHAPITRE II.		 fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,272,562	2,269,202	5,160	•	2,264,102	2,416,861 51	
171,801	169,161	2,640	•	165,750	162,515 60	
2,444,163	2,438,563	5,800	•	2,427,861	2,579,375 17	
AUGMENTATION. fr.		5,800 •				
					6,954 •	
					6,954 •	
1,881,802	2,679,572	•	797,770	2,109,450 50	2,123,512 54	
27,956,502	27,959,770	•	23,268	28,195,965	27,957,620 96	
66,594,257	64,982,145	1,612,114	•	72,908,617	75,625,585 75	
33,959,791	32,844,374	1,095,417	•	35,662,805 70	34,456,153 80	
2,444,163	2,438,563	5,800	•	2,427,861	2,579,375 17	
•	•	•	•	•	6,954 •	
172,790,515	150,904,222	2,713,531	821,038	141,504,077 20	140,709,180 20	
AUGMENTATION. fr.		1,892,203 •				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE III.			
POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.			
—			
PREMIÈRE SECTION.			
<i>Services communs.</i>			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
31	a.	Service spécial des bâtiments	75,403 "
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre	17,250 "
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	57,085 "
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>			
32	a.	Service spécial des bâtiments	26,972 "
	b.	Atelier de fabrication des timbres et dépôt du timbre.	61,297 "
	c.	Réception et surveillance du matériel et des approvisionnements. — Dépôts	75,710 "
	d.	Atelier d'autographie.	4,625 "
	e.	Chauffage et éclairage de l'Hôtel central	29,425 "
<i>Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, etc :</i>			
33	a.	Imprimés, fournitures de bureau, reliures.	8,000 "
	b.	Éclairage et chauffage.	60,000 "
	c.	Entretien des locaux et du mobilier, loyers.	51,000 "
	d.	Entretien du matériel et de l'outillage	10,000 "
	e.	Papiers, encres et approvisionnements divers pour la fabrication des valeurs postales et télégraphiques.	177,000 "
	f.	Approvisionnements divers, menues dépenses	24,000 "
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.			fr.
DEUXIÈME SECTION.			
<i>Postes.</i>			
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>			
34	a.	Direction centrale et services provinciaux	855,922 "
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants	5,150,748 "
<i>Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes :</i>			
35	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs, facteurs-trieurs, etc.).	314,900 "
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux de cantons postaux (facteurs de perception).	2,968,414 "
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux).	1,920,840 "
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.	1,376,471 "
	e.	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois : huissiers, messagers, classeurs, boule-feu et écreuses.	129,249 "
A REPORTER.			fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
140,740	145,840	5,000	"	135,540	150,775 09	
108,020	188,550	9,470	"	184,550	177,101 28	
350,000	350,000	"	"	510,000	255,268 89	
677,769	662,590	15,579	"	636,090	569,145 26	
AUGMENTATION		15,579				
5,984,670	5,872,545	112,525	"	5,658,018	5,440,456 90	
6,709,874	6,460,620	249,254	"	6,267,160	6,080,578 06	
12,694,544	12,332,965	361,579	"	11,925,178	11,521,035 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT . . . fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>	
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carrioles entre les bureaux et les stations.	fr. 275,944 "
36	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus.	61,081 "
	c.	Transport des dépêches par des piétons	6,550 "
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées	16,425 "
57	"	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, à titre de subvention, de minimum de produits garanti, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>)	
38	"	Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Crédit non limitatif</i> .)	
		<i>Matériel, etc. :</i>	
	a.	Fournitures de bureau, impressions achat de livres, reliures, etc.	167,615 "
	b.	Chauffage et éclairage	99,854 "
59	c.	Entretien et appropriation de locaux; achat et entretien du mobilier et du matériel; menues dépenses; armement des facteurs ruraux; ind. mnités à accorder éventuellement à des veuves, enfants ou familles d'agents qui ont été victimes d'accidents survenus en service.	285,811 "
	d.	Loyers, frais de régie	684,500 "
	e.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants	41,600 "
40	"	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du Bureau international de Berne	
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION . . . fr.	
		TROISIÈME SECTION.	
		TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.	
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>	
	a.	Direction générale, service central et surveillance du service	612,140 "
	b.	Bureaux de transmission et de réception; sections techniques	3,029,450 "
41	c.	Bureaux centraux téléphoniques	631,170 "
	d.	Primes télégraphiques des agents de toutes catégories.	240,000 "
	e.	Primes téléphoniques.	40,000 "
	f.	Indemnités. — Frais de déplacements et de loyer, intérim, travail extraordinaire, etc.	214,585 "
		<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>	
	a.	Agents de l'administration centrale (huissiers, messagers, classeurs, etc.)	60,525 "
	b.	Services d'exécution	728,748 "
42	c.	Remise à domicile des télégrammes et des exprès postaux. — Transport des porteurs par service d'omnibus	694,250 "
	d.	Redevances pour coopération au service télégraphique des agents des compagnies de chemins de fer et des militaires.	81,500 "
		<i>Entretien des lignes et des bureaux; fournitures diverses :</i>	
	a.	Imprimés, fournitures de bureaux, reliures, livres et journaux techniques, etc.	101,000 "
	b.	Éclairage et chauffage	66,000 "
43	c.	Entretien des locaux et du mobilier (y compris une charge temporaire de 22,000 francs)	57,000 "
	d.	Entretien des lignes et des appareils.	559,000 "
	e.	Objets de consommation; menues dépenses	51,500 "
	f.	Loyers, indemnités pour occupation de terrains et immeubles.	223,000 "
44	"	Indemnités résultant de l'exploitation des services télégraphique et téléphonique (accidents aux personnes, dommages causés aux propriétés, vols de matériel, etc.)	
45	"	Part d'intervention dans les frais du Bureau international de Berne.	
46	"	Quote-part de la Belgique dans les frais d'entretien et de renouvellement des câbles télégraphiques sous-marins anglo-belges. (Les crédits portés aux articles 43 et 46 pourront être réunis et transférés de l'un à l'autre de ces articles suivant les besoins du service.)	
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
12,694,544	12,332,965	361,579	.	11,925,178	11,521,055 56	
360,000	351,655	8,365	.	306,700	288,303 04	
120,000	120,000	.	.	120,000	105,000 .	
10,000	10,000	.	.	10,000	2,551 39	
1,277,180	1,248,180	29,000	.	1,240,980	1,174,127 .	
3,250	3,250	.	.	3,250	2,805 .	
14,464,074	14,066,050	398,044	.	15,006,108	15,005,911 00	
AUGMENTATION . . fr.		398,044 .				
4,767,525	4,055,955	711,570	.	4,545,705	4,270,111 60	
1,565,005	1,559,063	5,940	.	1,556,715	1,414,285 26	
857,500	835,500	22,000	.	724,500	666,202 58	
9,000	9,000	
2,500	2,500	.	.	2,500	2,025 98	
60,000	60,000	.	.	50,000	44,114 82	
7,261,528	7,110,998	141,530	.	6,879,420	6,596,758 55	
AUGMENTATION. fr.		141,530 .				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre III.		
		1 ^{re} SECTION. — Services communs
		2 ^e — — Postes
		3 ^e — — Télégraphes et téléphones
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service fr. 100,900 »
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la rive gauche de l'Escaut 606,785 »
47	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. 542,186 »
	d.	Personnel instructeur et enseignant de l'école des mousques; personnel pour la surveillance des pêcheries dans la mer du Nord. 122,540 »
	e.	Frais de route et jetons de présence des membres des jurys 20,000 »
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés :</i>		
48	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
49	»	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
50	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; frais de surveillance de la grande pêche et de participation à la police internationale des pêcheries dans la mer du Nord; encouragements à l'éducation pratique des marins
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. fr. 2,100,412 »
51	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. 387,464 »
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spatel. 1,500 »
	d.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. 19,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DIFFERENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
677,769	602,590	15,579	»	636,090	560,145 26	
14,464,974	14,066,050	398,944	»	13,606,108	13,095,911 99	
7,261,528	7,119,998	141,550	»	6,879,420	6,596,758 55	
22,404,071	21,848,418	555,655	»	21,121,618	20,059,795 58	
AUGMENTATION . . fr.		555,655 »				
1,482,411	1,469,911	12,500	»	1,452,561	1,461,250 31	
320,452	320,452	»	»	322,370	315 240 98	
2,522,000	2,522,000	»	»	1,922,000	2,506,626 0	
99,735	99,735	»	»	99,735	99,735 »	
2,508,576	2,508,376	»	»	3,095,376	3,358,376 »	
6,932,974	6,920,474	12,500	»	6,892,042	7,741,228 20	
AUGMENTATION . . fr.		12,500 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMITÉ MIXTE DE LÉGISLATION.		
52	•	Jetons de présence des membres et frais accessoires
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
53	•	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
54	•	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre (<i>Crédit non limitatif</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
55	•	Secours à d'anciens employés et ouvriers salariés, à leurs veuves, enfants ou familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX (nouveau).		
SUBSIDE A LA CAISSE DE RETRAITE ET DE SECOURS DES OUVRIERS.		
56	a.	Chemins de fer fr. 775,045
	b.	Postes 714
	c.	Télégraphes 21,185
	d.	Marine 2,268
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
CHAPITRE X.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
57	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles spécifiées à l'article précédent
•	•	Intérêts d'une somme remboursée à la compagnie concessionnaire du chemin de fer de Braine-le-Comte, à titre de reliquat de ses parts de recette (<i>pour mémoire</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.
(Les crédits portés aux articles 2, 7, 15, 17, 22, 29, 31, 34, 41 et 47 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
•	•	Télégraphes. — Participation à l'Exposition internationale de Paris (<i>pour mémoire</i>)
58	•	Marine Construction d'un paquebot pour la ligne Ostende-Douvres, d'un remorqueur, d'un bateau-pilote, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1905.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	1,767 38	
5,000 »	5,000 »	»	»	5,000 »	1,767 58	
155,000 »	155,000 »	»	»	147,000 »	144,985 61	
155,000 »	155,000 »	»	»	147,000 »	144,985 61	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	35,857 58	
50,000 »	50,000 »	»	»	50,000 »	35,857 58	
81,500 »	71,500 »	10,000 »	»	69,000 »	69,000 »	
81,500 »	71,500 »	10,000 »	»	69,000 »	69,000 »	
AUGMENTATION . . . fr.		10,000 »				
799,210 »	»	799,210	»	»	»	
799,210 »	»	799,210 »	»	»	»	
AUGMENTATION . . . fr.		799,210 »				
18,150 »	18,150 »	»	»	17,778 »	19,480 73	
»	»	»	»	»	5,581 20	
18,150 »	18,150 »	»	»	17,778 »	25,061 93	
»	»	»	»	»	24,058 31	
1,615,000 »	65,000 »	1,550,000 »	»	324,500 »	444,032 86	
1,615,000 »	65,000 »	1,550,000 »	»	324,500 »	408,091 17	
AUGMENTATION . . . fr.		1,550,000 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1903.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIERE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale
II.	Chemin de fer
III.	Postes, télégraphes et téléphones.
IV.	Marine
V.	Comité mixte de législation.
VI.	Traitements de disponibilité
VII.	Pensions
VIII.	Secours
IX.	Subside à la Caisse de retraite et de secours des ouvriers
X.	Dépenses imprévues.
DEUXIEME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Marine
TOTAL du Budget du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1903	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DÉPENSES de L'EXERCICE 1900.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
502,150	291,730	10,700		272,250	267,764 66	
152,796,515	130,904,222	1,892,293		141,304,677 20	140,709,180 20	
22,404,071	21,848,418	555,653		21,121,618	20,050,795 58	
6,932,974	6,920,474	12,500		6,892,042	7,741,328 29	
5,000	5,000			5,000	1,707 38	
153,000	153,000			147,000	144,965 61	
50,000	50,000			50,000	35,837 58	
81,500	71,500	10,000		69,000	69,000	
799,210	"	799,210		"	"	
18,150	18,150			17,778	25,061 93	
1,615,000	65,000	1,550,000		524,500	468,091 17	
105,157,850	160,527,494	4,850,556		170,203,815 20	169,522,712 40	
AUGMENTATION. . . fr		4,850,556				

(46)